



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ

« UTILISATION À TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES »

Catégorie "Opérateur"

Primo Certificat

Satisfaction de
nos stagiaires

20/20

Année 2024

Taux de
réussite

100%

Année 2024

FORMATION CERTIFIANTE

Nom du certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Date d'enregistrement : 13.12.21
Code RS : RS5653

DATES

Formation en salle possible toute l'année
Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit

DURÉE

2 jours

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

Nous contacter. Formation intra ou extra entreprise

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 5 et 10 stagiaires

POUR QUI ?

Toute personne qui applique des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel : collectivité territoriale ou agricole

PRÉREQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation), contactez Mme BROUTIN Aurélie aurelie.broutin@fredon-centrevaldeloire.fr
02 47 66 27 66

CONTACT

COLLIN François, Responsable formation
francois.collin@fredon-centrevaldeloire.fr
06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires
Utiliser les produits phytosanitaires en toute sécurité pour l'environnement et pour l'applicateur
Mettre en œuvre la réduction de l'usage des produits phytosanitaires par des méthodes alternatives

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est habilitée pour animer des sessions certiphyto

CONTENU DE LA FORMATION

Réglementation et sécurité environnementale

Réglementation
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
Prévention des risques

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident

Réduction de l'usage et méthodes alternatives

Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, livret de synthèse et mises en situation

MODALITES D'EVALUATION

Test QCM

VALIDATION DE LA FORMATION

Test QCM (seuil de 12/20)
Attestation de suivi de formation & feuilles de présence